VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Strolitz, veuve de Leon Lehman.

No 100,778.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 124 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans (ancien District de Jefferson) dans l'ilet No 11, borné par les avenues Maryland et Farrar, le Boulevard Louisiane et la rue Bowes, désignés par les numéros 22 et 23 sur un plan de ladite ville déposé au bureau du "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une allée en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant magasin, cinq chambres et hangar. A deux ilets de la gare du L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire sus-mentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la date sus-mentionnée sur les lieux No 2400 rue Iberville.

Conditions — Pour la propriété foncière et effets mobiliers, comptant 10 O/O au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devront être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mary Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et als. vs Hazel Wildener King et als.

No 100,569.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 124 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans (ancien District de Jefferson) borné par les rues Magnolia, Constance (anciennement Foucher), Feydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot No 3 adjoignant lequel est le numéro 3, ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E King, par achat prévenant des hoirs feuds d Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Douroc, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magnolia et 525 rue Constance; sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certaines lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Josephine, situés dans le carré bornés par les rues Josephine, Chestnut, Camp et St André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s adjoignant l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan de dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. K. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots de Mme Susan L. Sibley, audit Herman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds cinq pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Josephine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Herman par acte passé devant William L. Foote, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1913 de $480 par an.

Conditions—Du tiers en plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hion de vendeur et hypothèque, outrement les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de cent, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de poursuite pour recouvrement deodites notes ou quelques parties de celles-ci, dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30 - juil 7 14 21 28 30

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Jolie cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d Alexandre McDermott— No 101,064—Division E. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 328 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d un croquis et certifiant d'arpentage signé par D E Seghers et fils, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds au pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, connexions d'égouts, etc, hangar dans la cour, trottoir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 O/O chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Bernard William Heimke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No—101,159—Division E—Attendu que Mme Bernard William Heimke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard William Heimke, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—K. Y. Richard, avocat.

11 juil—11 15 20

VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

JOLI DOUBLE COTTAGE,

313 Avenue Opelousas, sur deux lots de terrain.

LES DOUBLES COTTAGES PRODUCTIFS,

Nos 319-321-323 Avenue Opelousas,

Sur extra grands lots de terrains. Propriétés avec connexion d'eau et d'égouts.

L'avenue Opelousas est asphaltée et est une des plus jolies avenues de la ville.

Samuel Sidney McNeely et al vs Harvey Parker McNeely et al

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.— No 97,978

IL sera vendu en vente publique, le MARDI, 23 juillet 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 723 rue Union, en vertu et suivant un jugement rendu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et signé en cour ouverte le 19 juin 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Premier—Deux certains lots de terrain ainsi que les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les numéros trois et quatre et mesurant chacun trente et un pieds (31) onze pouces (11") et six lignes (6''') de face à l'avenue Opelousas, la même largeur en arrière sur une profondeur de cent dix-sept pieds (117') deux pouces (2") et six lignes (6''') entre lignes parallèles, carré Tèche, avenues Slidell et Brooklyn. Les améliorations comprennent le cottage simple bien situé 313 avenue Opelousas, retiré avec grille en fer, contenant six chambres extra grandes, vestibule galeries de face et de côté, deux bains avec connexion d'eau et d'égout, grand hangar en arrière, grande pelouse et banquette pavée.

Second. Un certain lot de terrain dans le Cinquième District, dans le carré avenue Opelousas, rue Tèche et avenues Slidell et Brooklyn, désigné par le numéro cinq et mesure trente-deux pieds (32') et cinq (5") lignes de face à l'avenue Opelousas, même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix-sept pieds (117') deux (2") pouces et six (6''') lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un joli double cottage contenant quatre chambres et hangar, galerie de face avec hangar à l'arrière, nouveau service d'eau et d'égouts, désigné par les numéros 319 et 321 avenue Opelousas.

Troisième—Un certain lot de terrain dans le Cinquième District, dans le carré rue Tèche, et les avenues Opelousas, Slidell et Brooklyn, désigné par le numéro six et mesure trente deux pieds (32') et cinq lignes (5''') de face à l'avenue Opelousas, même largeur en arrière sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le double cottage en bois couvert en ardoises Nos 323 et 325 avenue Opelousas contenant de chaque côté quatre chambres et hangar en arrière. Eau et égouts, et loué. Ces cottages sont entourés par des grilles en fer.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et acte de vente devant W. J. Hennessy notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES,

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 329 rue Carondelet—JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Barthesville, dans le carré No 0-0-0, borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et-un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilcher, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. J. Prowell, avocat.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE EN BOIS

No 1405 rue Marigny.

Mme Elizabeth Murray, épouse de William F. Miller, et als, vs John F. Murray.

No 100,712—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 329 rue Carondelet—JEUDI, le 25 juillet, 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1912, et signé le 21 juin 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple en bois à un étage et combles, No 1406 rue Marigny, contenant galerie et six chambres sur un certain lot de terrain, ainsi que tous les droits, voies et privilèges, etc., situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 616, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré (autrefois Gired) et Robertson, désigné par le numéro quatre sur un plan particulier, dressé par A. Castaing, et mesurant suivant ledit plan, en mesure américaine trente deux pieds (32') de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles et est composé des parties des lots Nos 17 et 18. Sur le côté se trouve une entrée pour charrettes. Dans bon et convenable voisinage et desservi par plusieurs lignes de cars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1912 et payer dix pour cent (10 O/O) à valoir sur le prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acquéreur ne devant toucher les loyers depuis et après le passage de l'acte de vente et le paiement du prix acte de vente devant Maloney C. Seniet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 100,918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, ledit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites à savoir—

1 Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 609, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 618 borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson marqués C D E, s adjoignant l'un l'autre et mesurant ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Roman Jena et Prieur désignés par les numéros 9, 10 et 11 sur un plan de F. W. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le droit des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 O/O ne portant intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encanteur 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 285, borné par les rues Burdette Panola (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington) ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine ou hutte près du coin des rues Burdette et Panola, composée des lots un, deux trois quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente (30') pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Burdette et Panola. Le lot six (6) sera vendu seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Moitié en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit d'un ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant (7 O/O) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et loi du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et les acquéreurs devant payer en sus du montant de leur enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, incluant copie et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devront déposer dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

German American Savings Bank & Trust Co., administratrice.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 99,630, dans l'affaire intitulée W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana, ledit ordre daté et signé du 18 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, 23 juillet 1912—

1 275 ACTIONS DU CAPITAL DE LA AUTOMOBILE FIRE ALARM AND SIGNAL COMPANY.

CONDITIONS—Comptant.

WM C. SORIA.

WHITNEY CENTRAL SAVINGS BANK AND TRUST CO., Receivers.

Encanteur, 910 rue Gravier.

H. W. ROBINSON, E. M. STAFFORD, FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, avocats pour les Receivers.

12 juil—12 14 21 23

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains Vacants.

Sur la rue Sud Cortez.

SUCCESSION DE ROSE DIXON CONNUE COMME ROSE AUGUSTE, AUSSI ROSE BRYANT.

No 100,707—Division B.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur,—Bureau No 328 rue Carondelet—MARDI, le 23 juillet 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement lu et rendu en cour ouverte le 12 juin 1912, jugement signé en cour ouverte le 19 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après sera vendue.

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 727, borné par les rues D'Hautecourt Baudin, Cortez et Télémaque, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 27 et 28 d'après un arpentage par C. Unsee Lewis, député-voyer de ville daté du 1er février 1906, et d'après lequel ledits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur quatre-vingt-dix pieds en profondeur. Etant le même propriété que le demandeur Alvin Bryant, et la dite Rose Dixon, décédée, a acheté le 4 juin 1901 de Wm H Grunewald, par acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré dans le livre des transferts 181, folio 444.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au deseus et en plus du montant de son enchère tous les certificats et recherches des taxes ainsi que les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1912, et devant déposer 10 O/O avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente et l'enregistrement aux frais de l'acquéreur, pardevant Sol. Weiss, notaire.

Lyle Rasen, avocat.

23 juin—23 23 30—juil 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

David Freeman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alcide B. LeBesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B." No 100,232

MAGNIFIQUE

COTTAGE DOUBLE,

1215-17 RUE NORD DUPRE,

A L'ENCAN

MARDI, 6 AOUT 1912.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 19 juin 1912, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ledit ordre adressé à DAVID FREEMAN, encanteur j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 6 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré No 382, désigné comme lot 9, borné par les rues Nord Dupré, Washington (actuellement De Soto) St-Jean (maintenant Bell) et Gayoso, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Dupré sur 159 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, suivant le croquis d'Edgar Pillié, voyer, daté du 14 janvier 1841 annexé à un acte de vente passé devant Jules F. Mennier, notaire, le 22 juin 1891. Acquis par feu Alcide B. Le Besque de E. Letellier, suivant acte devant M. V Dejean, notaire, le 18 mai 1910, enregistré dans le livre de transferts numéro 139, folio 26.

Conditions comptant—L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912 et tous certificats. Acte de vente devant A. J. Rossi, notaire, aux frais de l'acquéreur. Vente sujette aux baux existants. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication chez

DAVID FREEMAN.

Encanteur,

Bureau 218 rue Baronne.

Chas Louque et Chas Martinez, avocats.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4 8

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bâtisse en briques à quatre étages, 705-707 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Cottage Double ayant deux étages dans le fond, 1220-1222 rue Amelia, entre les rues Camp et Chestnut, loué à bail jusqu'au 30 Septembre 1912, à $36.00.

MARDI, le 23 Juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Jules J. Viosca vs. Mme Mary E. Moore et als.

No 100,266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido — MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain morceau ou portion de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 707 rue Camp, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 179, borné par ladite rue Camp, les rues Church, autrefois Ste Marie Girod et Julie, situé à une distance de vingt-sept pieds de l'encoignure des rues Camp et Girod, et mesure en mesure américaine vingt-sept (27) pieds de face à ladite rue Camp, quatre vingt-neuf (89) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Julie, soixante-quinze (75) pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Girod, auquel point il s'élargit vingt sept (27) pieds sur une une ligne parallèle à la rue du Camp, jusqu'à ce qu'elle arrive à la rue Girod sur laquelle il y a une deuxième profondeur en façade de quatorze (14) pieds, un (1) pouce et une (1) ligne et delà une largeur dans le fond sur la ligne s'étendant parallèle à la rue "Church" au Ste-Mary, de cinquante trois (53) pieds neuf (9) pouces plus ou moins; ladite portion de terre, étant composée d'une partie des lots originaux Nos "Dix neuf" et "Vingt", le tout d'après un certificat d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer le 6 février 1912 et d'une petite étendue de terre immédiatement dans le fond et contigue sur le côté le plus près de la rue Camp. La propriété en ceci étant premièrement décrite, située à une distance de quatre-vingt neuf (89) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de l'encoignure des rues Camp et Girod, et à une distance de soixante (60) pieds de l'encoignure des rues Girod et Church ou St Mary, et mesurant un (1) pied six (6) pouces et (3) lignes de face à la rue Girod sur cinquante quatre (54) pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujette aux droits de servitudes mentionnés dans l'acte d'achat du défunt Patrick F. Gogarty, décédé, passé pardevant Wm J. Castell, notaire, daté du 4 décembre 1876, enregistré dans le livre des transferts 108, fol. 888.

Deuxième—Une autre portion de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220 et 1222 rue Amélia, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 269, borné par la dite rue Amélia, les rues Peniston, Camp et Chestant, mesurant cinquante-cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent cents (111) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chestnut, et d'une profondeur d'environ cent cents (111) pieds sept (7) pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp; le même étant composé du lot entier No dix huit et d'une partie du lot No dix-neuf. Acquis par Mme veuve Bridget M. Gogarty, le 15 décembre 1896, livre des transferts 165, folio 220.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un et deux ans, garantie par hion de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement; les vendeurs devant collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date de la signature de l'acte de vente notarié; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication le coût de tous certificats nécessaires au propre transfert de titre aussi bien que les coûts de ou des actes de vente, lo ou lesquels doivent être passés devant John F. A. Hebel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur,

806 rue Perdido.

Arthur John Peters, avocat pour le demandeur.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,291—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A l'encan, JEUDI le 25 juillet 1912, à 10 heures du matin.

Le stock de Marchandises Sèches, Mercerie et Papeterie, ainsi que les Comptoirs, Etagères, Vitrines et Effets mobiliers sur les lieux No 2601 rue Dumaine, au coin de la rue Dorgenois.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido,—en vertu de et conformément à un ordre lieu, daté et signé du 10 juillet 1912 par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division O.

Je vendrai aux enchères publiques sur les lieux 2601 rue Dumaine au coin de la rue Dorgenois, le JEUDI, 25 juillet 1912 à 10 heures du matin le stock de Mercerie, Marchandises Sèches, Papeterie, Comptoirs, Etagères, Vitrine et Effets Mobiliers, dans l'affaire sus-intitulée.

Conditions—Comptant sur le lieux.

LOUIS HUFFT, Encanteur

806 rue Perdido.

Arthur J. Peters avocat pour le demandeur.

13 juil—13 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles H. Crowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,603 — Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George R. Fisk et Frank Fisk, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier — Oliver S. Livaudais, avocat.

14 juil—14 19 23

Succession de Jos J. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,378—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joseph J. Landry, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — John J. Darrieux, John Wagner, avocats.

13 juil—13 17 23

Succession de Robert Hanley et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,069. Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Ives, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Rossi, avocat 12 juil 12 16 21

Succession de Mme Thomas Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,014—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme F. B. Geldes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Legier & Gleason, avocats.

12 juil—12 16 21

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive du Second District.

No 1601 rue Dumaine, coin Dorgenois.

Deux emplacements de commerce et d'habitation No 2801 et 2803 rue Dumaine.

2805-2807 rue Dumaine. 2809-2811 rue Dumaine.

Trois Cottages doubles contenant quatre chambres de chaque côté

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—Le JEUDI, 15 août 1912, à — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 10 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, sur un plan dressé par Bourgeroi, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel lot est désigné par le No vingt-et-un adjoignant ledit lot vingt sur ledit plan et mesure en mesure américaine trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les